



**accord
thermique**
solutions énergétiques

Communiqué de presse

Le bureau d'études **Accord Thermique** est désormais qualifié **OPQIBI RGE*** ce qui valide sa compétence et son professionnalisme.

De plus ce groupe d'ingénierie implanté à Plassac est l'un des tous premiers de Gironde à obtenir la qualification **OPQIBI 1331 maison individuelle** qui certifie de sa capacité à réaliser les calculs exigés par la réglementation thermique en vigueur.

Ces attributions démontrent **le savoir-faire d'Accord Thermique**, et ses gérants, Michel Tardivel et Éric Borrelly, et leurs associés dont Denis Girault responsable de l'agence girondine, tiennent à le faire savoir.

Depuis le lancement de leur entreprise, ils se sont battus pour prouver qu'une prestation de qualité fait toute la différence sur le marché de l'étude thermique, et ont multiplié les démarches auprès des professionnels et des particuliers.

Dans ce métier, encore nouveau, de nombreux bureaux d'études thermiques (BET) surfent sur la réglementation, se contentant de répondre à la demande de conformité administrative sans chercher à optimiser les projets de construction ou de rénovation. Pourtant, quand une maison est un projet de vie, il est légitime d'attendre du conseil et des recommandations judicieuses et de nombreux clients sont déçus par des prestations low-cost, sans contact, sans échange et sans aucune relation humaine.

Il est en effet important de savoir que la réglementation thermique permet de proposer de multiples combinaisons techniques pour réaliser une maison performante, conforme aux attentes économiques et environnementales actuelles. Il est donc essentiel de connaître le profil du client, sa notion de confort, ses objectifs et son budget pour lui proposer le choix des méthodes et des matériaux. La proximité favorise la qualité, cette philosophie est celle d'Accord Thermique depuis le départ, et ces premières qualifications OPQIBI arrivent à point nommé pour valoriser ces différences.

Les attentes des professionnels, architectes, énergéticiens, industriels, entreprises du bâtiment évoluent aussi, l'intérêt d'une relation privilégiée avec un bureau d'études fiable et de qualité est en train de s'installer. Car, si c'est un bon moyen de se différencier sur un marché hyper concurrentiel, c'est aussi un moyen de découvrir de nouvelles techniques, d'appréhender positivement des méthodes de travail en pleine mutation et d'envisager l'avenir en optimisant au maximum les projets.



De plus, ceux qui souhaitent anticiper les réglementations futures préfigurant la RT2020, type Effinergie+, NF Habitat ou labels BEPOS doivent aujourd'hui être accompagnés dans leur démarche par un bureau d'études thermiques qualifié, c'est un pré requis qu'Accord Thermique a su devancer.

Notre ambition est de couvrir le territoire national par la mise en place de thermiciens-conseil indépendants sous enseigne Accord Thermique.

Le groupe accord thermique réalise des études en neuf et en rénovation pour des projets de maisons individuelles, logements collectifs et bâtiments tertiaires.

Notre objectif est également de standardiser la démarche de rénovation efficace et de valoriser la Basse Consommation sur ce marché. Une rénovation doit, au même titre que le neuf, mériter la visite d'un thermicien, bénéficier d'un test d'étanchéité à l'air et être garantie de la bonne mise en œuvre des matériaux... C'est la seule façon d'être sûre de valoriser son patrimoine, de bénéficier de confort et d'économie d'énergie et de s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

Nous accompagnons les professionnels
qui s'engagent dans le
BBC Rénovation.



**accord
thermique**
solutions énergétiques

7, rue de la maisonnette
33390 Plassac

contact : Denis Girault
tél. : 06 15 50 26 37
mail : denis.girault@accord-thermique.fr

*** OPQIBI**

La marque de l'ingénierie compétente :
Un organisme indépendant de qualification
de l'ingénierie accrédité par le COFRAC
(comité Français d'accréditation)